



DEPARTEMENT des ALPES-MARITIMES

Affiché le 01/12/2025

Communauté de Communes du Pays des Paillons

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

OBJET : Ecritures comptables entre le budget principal et le budget annexe – exercice 2025

Délibération n° 25 11 04

L'an deux mille vingt-cinq, le mardi vingt-cinq novembre, à dix-neuf heures, le Conseil Communautaire, légalement convoqué le mercredi dix-neuf novembre deux mille vingt-cinq, s'est réuni à Blausasc, au siège de la Communauté de Communes.

Etaient présents : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Madame Christine Beille-Tourscher, Messieurs Michel Calmet, Noël Albin, Christian Dragoni, Madame Martine Brun, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Messieurs Alain Alessio, Gérard De Zordo, Madame Nicole Colombo, Messieurs Armand Gasiglia, Jean-Claude Vallauri, Madame Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : Monsieur Jean-Marc Rancurel par Madame Germaine Millo, Madame Monique Giraud-Lazzari par Monsieur Gérard Saramito, Madame Sandrine Barralis par Monsieur Gérard Branda, Madame Lykke Saviane par Madame Michèle Maurel, Madame Nadine Ezingeard par Monsieur Armand Gasiglia, Monsieur Alain Michellis par Monsieur Francis Tujague, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton par Monsieur Pierre Donadey Madame Christiane Blanc-Ricort par Monsieur Michel Calmet.

Madame Martine Brun a été nommée secrétaire de séance.

Rapporteur : Monsieur Francis TUJAGUE

Vu le budget principal de la Communauté de Communes pour l'exercice 2025,

Vu le budget annexe du service public de la petite enfance de la Communauté de Communes pour l'exercice 2025,

Considérant qu'il convient de réaliser des écritures comptables entre le budget principal de la Communauté de Communes et le budget annexe de la petite enfance afin de retracer les coûts réels de ce dernier,

Monsieur Francis TUJAGUE, 1^{er} vice-président chargé des finances propose de procéder à la réalisation des écritures comptables suivantes pour l'exercice 2025 :

- Pour refléter l'amortissement de la construction des crèches de L'Escarène, Blausasc et de Contes :
 - sur le budget annexe, mandat sur le compte 6132 pour 119.854,75 €,
 - sur le budget principal, titre sur le compte 752 pour 119.854,75 €,
- Pour refléter le remboursement des intérêts des emprunts réalisés pour le financement des crèches de L'Escarène, Blausasc et de Contes :
 - sur le budget annexe, mandat sur le compte 62871 pour 30.268,47 €,
 - sur le budget principal, titre sur le compte 708721 pour 30.268,47 €,
- Pour refléter la mise à disposition du personnel de la CCPP aux crèches (coordination enfance jeunesse, travaux, ressources humaines, comptabilité et direction) :
 - sur le budget annexe, mandat sur le compte 6211 pour 199.303,52 €,
 - sur le budget principal, titre sur le compte 708421 pour 199.303,52 €.

**Le Conseil communautaire, ouï l'exposé de son Vice-président,
après en avoir délibéré,**

- **Autorise** la réalisation des écritures comptables telles que proposées sur le budget principal Communauté de Communes pour 2025 et sur le budget annexe du service public de la petite enfance de la Communauté de Communes pour 2025.
- **Autorise** le Président à accomplir toutes les formalités et à signer toutes les pièces nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Nombre de conseillers en exercice : 28

Nombre de présents : 20

Nombre de votants : 28

Pour : Messieurs Cyril Piazza, Francis Tujague, Pierre Donadey, Maurice Lavagna, Gérard Branda, Jean-Marc Rancurel, Madame Christine Beille-Tourscher, Monsieur Michel Calmet, Madame Monique Giraud-Lazzari, Messieurs Noël Albin, Christian Dragoni, Mesdames Martine Brun, Sandrine Barralis, Monsieur Gérard Saramito, Madame Michèle Maurel, Monsieur Alain Alessio, Madame Lykke Saviane, Monsieur Gérard De Zordo, Madame Nadine Ezingeard, Monsieur Alain Michellis Madame Nicole Colombo, Monsieur Armand Gasiglia, Madame Marie-Thérèse Barrios-Breton, Monsieur Jean-Claude Vallauri, Mesdames Christiane Blanc-Ricort, Béatrice Ellul, Monsieur Serge Castan et Madame Germaine Millo

Contre : /

Abstention : /

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits, pour expédition conforme.

LA SECRÉTAIRE DE SÉANCE
M. BRUN



LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA



LE PRÉSIDENT
C. PIAZZA

UNION DE COMMUNES DU PAYS DES
ALPES MARITIMES
55 BIS RD 220
06440 BLAUSASC
06-2025-08-SNOTRA